



**M<sup>e</sup> PATRICE M. BRUNET, LL.B., C. Dir., ASC**  
**2260-1010 de la Gauchetière Ouest**  
**Montréal QC H3B 2N2**  
**Tél : 514-842-5515, poste 277**  
[pbrunet@brunetavocats.com](mailto:pbrunet@brunetavocats.com)

Barreau du Québec	1992
Université de Montréal - Baccalauréat en droit	1991
York University, Toronto - Faculté d'Arts et Sciences (un an, pré-admission en droit)	1988

### **BRUNET AVOCATS**

1993 - présent

Propriétaire d'un cabinet d'avocats spécialisé en immigration d'affaires et en droit international du sport  
*Gestion d'un cabinet d'avocats comportant plusieurs employés. Responsabilité des finances, développement des affaires, prise en charge de dossiers, gestion des ressources humaines.*

### **ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AVOCATS ET AVOCATES EN DROIT DE L'IMMIGRATION (AQAADI)**

Président (2002-2006)

Vice-président (2001-2002)

*Association regroupant tous les avocats spécialisés en immigration à travers le Québec. Rôle de porte-parole devant les médias et commissions parlementaires fédérale et provinciale. Gestion des affaires courantes du conseil d'administration à travers réunions mensuelles et annuelle avec les membres. Dialogues réguliers avec les membres des médias, et haut responsables ministériels dans la gestion de cas problèmes. Réunions régulières avec haut fonctionnaires pour identifier et présenter des solutions aux problèmes rencontrés dans la gestion publique des dossiers d'immigration (volets fédéral et provincial).*

### **SOCIÉTÉ CANADIENNE DES CONSULTANTS EN IMMIGRATION (SCCI)**

2003 – 2006

2008 – présent

*Membre fondateur du conseil d'administration d'une société à but non lucratif reconnue par réglementation fédérale dans le but de réglementer les consultants en immigration. La SCCI est le fruit de plusieurs années de revendications du public de protéger les bénéficiaires de services d'immigration, qui sont souvent vulnérables. Le mandat de la SCCI est d'abord de protéger le public, et ensuite d'offrir des services à ses membres. Aussi agi à titre de président du comité d'éthique et discipline, et du comité de nomination.*

### **FONDATION DES JEUX DU QUÉBEC**

2010 - présent

*Membre du Conseil d'administration - Secrétaire*

## AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

1990-1996 <b>TRIATHLON QUÉBEC</b> Président et membre du conseil d'administration	1997-1998 <b>ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL</b> Conseiller	1989-1990 <b>CANADA LAW STUDENT GAMES INC.</b> Président
1993 - 2002 <b>TRIATHLON CANADA</b> Vice-président et membre du conseil	1995 – Présent <b>TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT (TAS)</b> Arbitre	1996 - Présent <b>COMITÉ OLYMPIQUE CANADIEN</b> Membre du conseil d'administration et Membre « B »
1995 - Présent <b>INTERNATIONAL TRIATHLON UNION</b> Président du comité constitutionnel et avocat corporatif de la fédération	2002 - Présent <b>CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA (CRDSC)</b> Arbitre	2001-Présent <b>UNITED STATES ANTI-DOPING AGENCY (USADA)</b> Arbitre

**1999**

### **CHAMPIONNATS DU MONDE DE TRIATHLON ITU – Montréal**

*Président et co-directeur de course. Accueilli plus de 1,500 athlètes en provenance de plus de 100 pays. Gestion de centaines d'employés, marketing, relations publiques, gestion des résultats officiels, relations avec gouvernements municipal, provincial et fédéral, télédiffusion de l'événement dans plus de 50 pays accordant ainsi à Montréal et au Canada une visibilité importante.*

**1999**

### **CONCOURS ARISTA-SUNLIFE**

**Jeune Chambre de Commerce de Montréal**

**Lauréat, catégorie Jeune professionnel du Québec**

*Distinction reconnue par la plus grande jeune chambre de commerce au monde. Concours ouvert à la grandeur de la province, dont les candidats provenaient de toutes les professions réglementées (avocats, ingénieurs, médecins, notaires, etc.). Accomplissements reconnus par un comité de sélection provenant de plus de 15 représentants d'industries variées au Québec.*

## AUTRES

- **Conférencier** invité par diverses organisations: Barreau du Québec, Société Insight, Chambre de commerce de Laval, Université de Sherbrooke, Université McGill, Collège John Abbott, Université Concordia.

*Dans le cadre de ces conférences d'une durée de 1-3 heures, j'ai présenté un sujet précis portant soit sur le droit de l'immigration ou le droit international du sport.*

- **Jeux Olympiques :**
  - Atlanta (1996)
  - Salt Lake City (2002)
  - Turin (2006)

*Participation à ces trois (3) Jeux Olympiques à titre de membre du personnel de mission de l'équipe olympique canadienne (**avocat des athlètes**). Gestion et jugement rapide de problèmes d'équité, dopage, soit en intervention indirecte, soit en intervention quasi-judiciaire devant le Tribunal Arbitral du Sport. Artisan principal dans l'élaboration et l'exécution de la stratégie juridique derrière la médaille d'or de Jamie Salé et David Pelletier (2002) – plaidoirie gagnante d'injonction devant le TAS.*

## **Arbitrage**

Arbitre agréementé auprès du :

- Tribunal Arbitral du Sport (TAS) (1995)
- United States Anti-Doping Agency (USADA) (2001)
- Centre de Règlement des Différents Sportifs Canadiens (CRDSC) (2002)

*Dans le cadre de ces mandats ponctuels, les décisions doivent être rendues rapidement. Les sujets traités sont souvent liés à l'équité procédurale, notamment dans la sélection des athlètes, ainsi que sur des questions de dopage. Administration de la preuve, gestion de la cause, gestion des témoins, respect des droits fondamentaux des parties, notamment de la règle audi alteram partem.*

*La cause la plus notable que j'ai travaillée est celle opposant le cycliste américain Floyd Landis à l'USADA (2006-2007). **Présidence** du tribunal d'arbitrage dans la plus grande affaire de dopage à ce jour. Neuf (9) jours d'audience ont été nécessaires afin de recevoir la preuve des deux (2) parties, et ce devant les médias internationaux et les membres du public qui souhaitaient assister à la cause. La décision a été confirmée en appel, devant le Tribunal Arbitral du Sport.*

## **Expert auprès des médias**

*Les divers rôles que j'ai tenus en droit de l'immigration ainsi qu'en droit du sport international font en sorte que je suis fréquemment appelé à commenter des nouvelles dans ces deux (2) domaines à titre d'expert. La fréquence des interventions est d'en moyenne 1-2 fois/mois dans les médias principaux (CBC, SRC, TVA, LCN, TQS, Global, Fox Network, La Presse, CKAC, Première Chaîne).*

*La fréquence des rappels pour des commentaires subséquents me permettent de croire que mes interventions sont appréciées et permettent de vulgariser des situations qui sont souvent difficiles à comprendre, et ce dans les deux langues officielles du Canada.*